

## **Comment faire une recherche simple ?**

L'écran de recherche est divisé en 2 parties :

- la première partie donne l'ensemble des critères de recherche les plus couramment utilisés
- la deuxième partie « recherche avancée » donne accès à d'autres critères de recherche
- on peut combiner des critères de recherche des 2 parties

Au moins un des critères suivants doit être introduit pour pouvoir obtenir un résultat: numéro d'opérateur, numéro d'agrément/autorisation, dénomination, numéro de smiley, type d'établissement ou possède un smiley.

La recherche sur base d'un numéro d'opérateur permet de retrouver tout opérateur présent dans la banque de données des opérateurs, peu importe son statut (actif, arrêté etc). Une recherche basée sur d'autres critères n'affichera dans les résultats que des opérateurs en statut actif.

Le type d'établissement reprend la liste des agréments et autorisations délivrés par l'AFSCA.

Les filtres de la recherche avancée permettent de faire des recherches plus spécifiques et d'affiner le résultat obtenu dans une liste d'opérateurs:

- agrément / autorisation : identifier les opérateurs disposant (ou ayant disposé) d'un agrément ou d'une autorisation
- smiley : identifier les opérateurs disposant d'un smiley
- statut autocontrôle actif : identifier les opérateurs disposant d'un statut autocontrôle validé
- exploitant : ce filtre n'est activé (et donc sélectionnable) que lorsqu'on sélectionne un type d'établissement, il permet d'identifier les opérateurs qui sont responsables pour l'agrément/autorisation enregistré(s)

Lorsqu'on utilise ces filtres, la recherche se fait sur les unités d'établissement / points de contrôle répondant aux critères.


Le résultat de la recherche affiche les opérateurs sous forme d'une liste dans laquelle on peut faire certains tris (en cliquant sur la tête de colonne). La dernière colonne indique via une ou plusieurs icônes si l'opérateur dispose d'un agrément / autorisation actif, d'un smiley actif, ou si son statut autocontrôle est validé.

## **Quelles informations puis je consulter pour un opérateur ?**

En cliquant sur le numéro de l'opérateur, on accède à des informations plus détaillées sur l'opérateur :

- signalétique : résumé des données principales de signalétique
- autres adresses (facultatif) : si différentes adresses sont connues pour l'opérateur
- autres dénominations (facultatif) : si différentes dénominations sont connues pour l'opérateur
- liens : entre entreprise et unité(s) d'établissement / point(s) de contrôle
- agréments / autorisations : indication du type d'agrément / autorisation, du numéro d'agrément / autorisation, et des dates de validité de ceux-ci
- smiley et autocontrôle :

- indique le statut autocontrôle (validé, non validé, partiellement validé ou inconnu) et la période de validité
- précise si l'opérateur dispose d'un smiley et en affiche le numéro, ainsi que la période de validité

Dans le cadre « agréments/autorisations » si une icône bleue  est visible en regard d'un agrément, il s'agit d'une infobulle qui renseigne un pays pour lequel l'opérateur a reçu un agrément particulier afin de pouvoir exporter des produits spécifiques.

### **Plus d'informations sur les possibilités de recherche...**

Vous trouverez ci-dessous des informations plus détaillées sur les recherches possibles dans Foodweb.

Si vous introduisez un ou des critères de recherche autres que le numéro d'opérateur et que vous n'obtenez pas le résultat voulu :

- soit vous n'utilisez pas les bons critères de recherche
- soit l'opérateur n'est pas tout à fait en ordre (l'opérateur est en attente de régularisation à l'AFSCA)

On peut utiliser des caractères comme les wildcards \* ou ? ou \$ pour remplacer un caractère inconnu, ou une partie de mot ou de numéro :

- une recherche sur le code postal « 10\* » va donner des opérateurs sur Bruxelles-ville
- une recherche avec la dénomination « vanden\* » va donner tous les opérateurs dont la dénomination contient vanden\*.

Le sigle alpha figurant à côté du champ « N° d'agrément / autorisation » permet d'écrire le alpha lorsqu'il fait partie d'un numéro d'agrément (secteur des aliments pour animaux).

Pour connaître les types d'établissements possibles (c'est-à-dire les agréments et autorisations) il faut se référer aux annexes 2 (agréments) et 3 (autorisations) de l'AR du 16/01/2006 relatif aux agréments, autorisations et enregistrements [http://www.favv-afsc.fgov.be/agrements/documents/2006-01-16\\_AR\\_Agrement.pdf](http://www.favv-afsc.fgov.be/agrements/documents/2006-01-16_AR_Agrement.pdf)

La loi sur le respect des données à caractère privé doit être respectée, cela signifie que les données sur les adresses d'opérateurs de type personne physique ne sont pas montrées (le terme « privé » qui est alors affiché indique que l'adresse n'est pas visible pour cette raison). Toutefois, si un opérateur dispose d'un agrément ou d'une autorisation, ces données seront néanmoins visibles : l'AFSCA doit en effet publier les informations sur les opérateurs disposant d'un agrément ou d'une autorisation.

Le filtre « exploitant » identifie le responsable de l'agrément / autorisation : c'est-à-dire le siège social de l'unité d'établissement / du point de contrôle pour lequel l'agrément / autorisation est enregistré.